

**09 Question de Mme Katrin Jadin au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "l'ouverture d'un centre d'accueil de Fedasil à Eupen"**

09.01 **Katrin Jadin:** Fedasil a décidé d'ouvrir un centre d'accueil à l'Institut Bellevue, propriété de la Mutualité socialiste à Eupen. Il semble que vous ayez personnellement insisté sur ce site.

Quelles sont vos motivations et les arguments de votre étude stratégique et quelles seront les modalités pratiques (budget, délais et nombre de places créées) du nouveau centre d'accueil?

Par ailleurs, je reviens sur mon interpellation en séance plénière du 19 novembre 2009 relative à la politique d'accueil. À l'époque, j'avais suggéré des pistes, notamment de libérer des places dans les centres fermés en rendant exécutoires les décisions de l'Office des étrangers, et en suggérant une meilleure collaboration entre Fedasil et l'Office: quinze cents places pourraient ainsi être libérées

(voir *Compte rendu analytique* 52 PLEN 121, p. 22).

Avez-vous exploité cette solution, simple application de la loi? Quel est le niveau d'occupation actuel des centres?

09.02 **Philippe Courard,** secrétaire d'État: Les centres fermés dépendent de l'Office des étrangers, qui lui-même relève de la compétence du secrétaire d'État à la Politique de Migration et d'Asile. Fin janvier 2010, le taux d'occupation du réseau des centres était de 107 %.

L'ouverture du centre d'Eupen par la Croix-Rouge de Belgique est le résultat de l'appel du gouvernement aux organisations syndicales et mutualistes pour leur demander de mettre à disposition des bâtiments capables d'accueillir de manière provisoire certains demandeurs d'asile.

L'état du bâtiment et sa disponibilité à bref délai ont été les arguments les plus importants en faveur de ce site.

Un avenant à la convention entre Fedasil et la Croix-Rouge a été rédigé afin d'organiser un accueil de cent places maximum jusqu'à fin décembre.

L'Agence financera ces places aux mêmes conditions que la convention actuelle, c'est-à-dire sur les moyens budgétaires de l'article 533-02 des allocations aux organisations.

L'ouverture du centre temporaire d'Eupen est prévue le 1er avril 2010.

09.03 **Katrin Jadin:** Il y a neuf mois, on avait déjà suggéré l'ouverture d'un centre à Eupen dans cette même institution. Je regrette le manque de coordination avec la Croix-Rouge, Fedasil, les communes concernées, les CPAS, les écoles.

*L'incident est clos.*